

## **RAPPORT N° 413 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 12 NOVEMBRE 2023**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 4 au 11 novembre 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins une (1) personne a été assassinée dans la province de Makamba.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) fille qui a été violée et grièvement blessée en province de Gitega ainsi que celui de deux (2) militants des partis CNL (Congrès National pour la Liberté) et FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) qui ont été arbitrairement arrêtés et détenus en province de Bujumbura et de Rutana.

### **1. Atteinte au droit à la vie**

- En date du 6 novembre 2023, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert au bord du lac Tanganyika dans la commune de Nyanza-lac de la province de Makamba (sud du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de la victime gisait dans une zone d'extraction de sable tout près du chef-lieu de la commune et la dépouille mortelle a été conduite à la morgue de l'hôpital de Nyanza-lac en attendant les procédures de son identification.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières et judiciaires d'ouvrir sans délai une enquête pour découvrir les auteurs et les circonstances de ce meurtre.

### 2. Violation du droit à l'intégrité physique et viol

- Dans la nuit de lundi à mardi 7 novembre 2023, une fille connue sous le nom de Concilie Butoyi a été grièvement blessée à coups de couteaux par des individus non identifiés à son domicile sis à la sous-colline de Gasunu de la colline de Rushanga, en commune de Bugenda de la province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, des voisins de Concilie Butoyi ont constaté que la porte arrière de la maison était entrouverte et se sont mis à appeler la victime sans succès. C'est ainsi qu'ils sont entrés à l'intérieur de la maison pour constater que la victime gisait dans une mare de sang dans un état très critique, avec des blessures béantes au niveau de la tête et du cou.

Les mêmes sources ont précisé que la victime a également été violée avant d'être poignardée et qu'elle a été évacuée le lendemain matin au centre de santé VISPE<sup>1</sup> de la zone de Mutoyi de la même commune de Bugenda.

SOS-Torture Burundi déplore un regain de criminalité dans certaines communes de la province de Gitega et demande aux autorités policières et judiciaires d'entamer des enquêtes pour identifier les auteurs des crimes commis et les traduire devant la justice afin d'être punis conformément à la loi.

---

<sup>1</sup> Volontari Italiani Solidarietà Paesi Emergenti (Volontaires de solidarité italiens dans les pays émergents).

### 3. Atteintes du droit à la liberté de mouvement : arrestations et détentions arbitraires

- Dans l'après-midi de samedi 4 novembre 2023 vers 18 heures, un militant du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connu sous le nom de Jean Pierre Nzoyisaba alias Derenganya a été arbitrairement arrêté sur la colline et zone de Butezi de la commune de Giharo, en province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des témoins, Jean Pierre Nzoyisaba a été arrêté dans un cabaret de la localité par un groupe d'Imbonerakure dirigé par un certain Athanase Bigirimana, représentant communal de la ligue des jeunes Imbonerakure affiliée au parti CNDD-FDD,<sup>2</sup> sur des accusations de son ancienne appartenance à ce parti au pouvoir.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités administratives et policières de punir les abus imputés aux Imbonerakure qui se croient tout permis afin de rétablir le principe constitutionnel d'égalité de tous les citoyens devant la loi (art. 13 de la Constitution).

- Dans la petite matinée de jeudi 9 novembre 2023 vers 4 h 30 min, un enseignant du primaire à l'école fondamentale de Muhuta I connu sous le nom de Ildephonse Nderagakura a été arrêté à son domicile situé sur la colline et zone de Gitaza de la commune de Muhuta, en province de Bujumbura (ouest du Burundi) par des policiers accompagnés de jeunes Imbonerakure.

Selon des sources en provenance des membres de sa famille, Ildephonse Nderagakura a été accusé de ne pas avoir une toilette à siège à l'intérieur de sa maison. Toutefois, selon des sources de son voisinage, la victime a été arrêtée à cause de son militantisme au parti FRODEBU et que son arrestation s'inscrit dans le cadre d'actes d'intimidation pour le faire adhérer de force au parti CNDD-FDD.

---

<sup>2</sup> Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Défense de la Démocratie



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières de procéder sans délai à la libération de la victime et de punir les auteurs de la privation injuste de liberté conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS